



Formation « Musique et adolescence en difficulté »

Peut-on aujourd'hui imaginer l'adolescence sans musique ? Peut-on imaginer les adolescents sans leurs musiques ?

Comment la musique peut-elle trouver sa place dans le monde de la santé et du handicap ? Quel type de musique pouvons nous leur proposer ?

Autant de questions auxquelles nous sommes confrontés dans notre travail avec les jeunes en difficulté. Car la musique des adolescents fait peur. Elle nous échappe, nous est bien souvent inconnue et inaccessible, étrangère donc hostile.

A nous de mettre en place des situations musicales avec les adolescents qui soient autant de possibilités de découvrir, côtoyer et pratiquer la musique « en vrai ». Au travers de la musique, non seulement dans l'écoute mais surtout dans le jeu musical, l'adolescent retrouve un plaisir à dire, à faire et à créer avec l'autre.

Objectifs

- Comprendre l'univers musical des adolescents ;
- Réfléchir à la place de la musique chez les adolescents en difficulté (hospitalisation, handicap...);
- Revaloriser l'adolescent en développant ses capacités créatives ;
- S'approprier la musique comme moyen de communication et de mieux-être ;
- Faciliter les relations entre les équipes soignantes, les adolescents et les familles

Contenu

- Jeux avec les instruments de musique et avec la voix (instruments et répertoires adaptés) ;
- Travail rythmique et percussions corporelles;
- Comment utiliser la musique enregistrée ;
- La chanson : écrire, dire, mettre des mots pour qu'ils deviennent chanson ;
- Travail sur la mise en place de moments musicaux avec les adolescents ;
- A partir de documents vidéo, témoignages et articles, réflexion et analyse de différentes actions menées dans des structures accueillant des adolescents en difficulté (services de pédopsychiatrie, hôpitaux de jour, CMPP, instituts de rééducation, IME...).

Durée : 5 jours

Du 13 au 17 septembre 2010

Lieu du stage : Paris

Tarif formation : 800 euros

Tarif individuel : nous consulter



Informations pratiques pour les stages

Lieu des formations : Paris

Horaires : 9 h - 17 h (16 h le vendredi).

Chaque inscription est régie par une convention de formation.

Les renseignements pratiques (plan d'accès, adresses hébergement...) sont communiqués au stagiaire trois semaines avant l'ouverture du stage.

Les formations s'adressent à toute personne, sans nécessité de connaissances musicales ou techniques préalables.

Secteurs d'intervention : hôpitaux (néonatalogie, pédiatrie, chirurgie, pédopsychiatrie, maternité, gérontologie ...), enfants et adolescents handicapés (IME, IMP, SESSAD, CAMSP ...), structures pour personnes âgées.

Formateurs : Musiciens intervenants et professionnels de la culture, de la santé et du handicap.

Musique et Santé

N° d'organisme de formation professionnelle : 11 75 31 704 75

Siret : 421942863 00034

Code APE : 9499Z

Association non assujettie à la TVA